

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 10 février 2017

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 03/02/2017

L'an deux mille dix-sept et le dix février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : 26

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 4

Votants: 29

Pour: 0

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Claudine BOUSQUET, Francis BOUTES, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Bernard ROUANET

Représentés: Roland BASCOUL par Marie-Aline EDO, Bernard BOSC par Jean-Noël BADENAS, Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Vincent GAUDY par Catherine REBOUL

Présents non votants : Luc GUIRAUD

Excusés: Julie GARCIN-SAUDO, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Convention " Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte " (TEPCV) - Tranche 2

L'Etat, en lien avec l'ADEME, a souhaité encourager et accompagner des territoires exemplaires prêts à s'engager dans une trajectoire permettant de tendre vers ou d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050. Le levier de mobilisation des territoires pour atteindre les objectifs de la transition énergétique, se formalise par la démarche « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été labellisé territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte en juillet 2015, ce qui a permis de mobiliser 500 000 € pour soutenir 10 projets portés par 6 collectivités du territoire du Pays.

En mai 2016, Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, a attribué au Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles une deuxième tranche d'un montant de 1 000 000 € afin de poursuivre la démarche engagée, avec une tranche optionnelle supplémentaire de 500 000 €.

Après recensement des projets du territoire, il ressortait un nombre important d'actions notamment :

- rénovation d'éclairage public qui concerne 9 communes et 1 communauté de communes,
- acquisition de 27 véhicules électriques, pour 9 communes et 2 communautés de communes,
- acquisition de 16 vélos électriques,
- rénovation de 5 bâtiments communaux objectif HQE,
- installation d'1 chaudière à granulés,
- installation d'1 pompe à chaleur.

Le portage politique est assuré par le Pays et représenté par une élue référente Mme Edo désignée lors de la première tranche. Une convention unique sera passée entre le ministère de l'Environnement et le Pays Haut Languedoc et Vignobles, tous les maîtres-d'ouvrages en seront signataires.

L'approche réglementaire a été modifiée par le ministère, il ressort une diminution des actions éligibles pour un montant de 611 546 € portant sur 15 opérations en faveur de 11 communes, 2 communautés de communes et Hérault Energie.

acquisition de 27 véhicules électrique, pour 9 communes et 2 communautés de communes,
acquisition de 16 vélos électriques,
installation de bornes de recharge pour véhicules électrique
installation de panneaux photovoltaïques pour de l'auto consommation
installation d'une chaudière à granulés,
installation d'une pompe à chaleur.

Afin de finaliser cette démarche,

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir :

se prononcer pour valider le budget et le plan de financement prévisionnel

l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à cette décision.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical valide le budget et le plan de financement prévisionnel et autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 10 février 2017.

Le Président,
Jean ARCAS

